



**ACIS** ASBL

Au rythme de votre vie

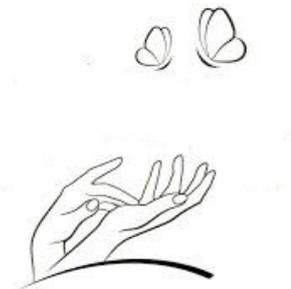
Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

# Projet thérapeutique

Hôpital psychiatrique pour enfants et adolescents  
La Petite Maison - Chastre



## Le projet thérapeutique



La Petite Maison est un hôpital psychiatrique et un centre de rééducation fonctionnelle qui accueille soixante-quatre enfants et adolescents de 4 à 18 ans au sein de ses différents projets.

Les enfants et les jeunes accueillis présentent des troubles psychiques entraînant ou étant provoqués par des difficultés d'insertion et/ou une rupture au sein des lieux de socialisation habituels que sont la famille et/ou l'école et/ou d'autres lieux.

L'ensemble des pathologies de l'enfance et de l'adolescence peuvent être prises en charge mais notre cadre de soins ne permettra pas d'accueillir le jeune s'il présente :

- une symptomatologie auto ou hétéro-agressive, s'exprimant dans des passages à l'acte violents répétitifs tels qu'ils entraveraient fortement et durablement les possibilités de vie communautaire dans l'unité de soins.
- une dépendance sévère à un/des produit(s) (alcool, drogues).
- une pathologie somatique associée nécessitant un suivi spécifique intensif.

La Petite Maison est un hôpital ouvert et ne peut donc prendre en charge des demandes de soins « sous contrainte ».

La vocation d'un hôpital n'est pas de devenir le lieu de vie à long terme/permanent d'un jeune, la durée d'hospitalisation sera d'emblée pensée et déterminée dans le temps : sauf indication contraire concertée avec le jeune, la famille et son réseau, elle n'excédera normalement pas un an.

En concertation avec le médecin envoyeur et les intervenants déjà en place, notre hôpital soutient le jeune, sa famille, son réseau dès la demande d'admission mais aussi – si nécessaire – après l'hospitalisation grâce à ses projets spécifiques ambulatoires et mobiles de pré et post-hospitalisation.

### NOS VALEURS :

- Les jeunes sont avant tout en construction et leur devenir doit rester « ouvert » : ils sont accueillis dans un processus de développement en cours, non figé et/ou déterminé.
- Nous respectons les spécificités et particularités de chacun : la tolérance et l'ouverture à l'autre et à ses différences sont essentielles.
- Au-delà des comportements problématiques, notre volonté est de travailler avec le jeune et ses proches le sens et la fonction de ceux-ci, conscients ou inconscients, tant dans son histoire individuelle que dans celle de la famille.
- Nous faisons confiance et nous appuyons sur les compétences des jeunes, des familles et du réseau à « rebondir », sortir de l'impasse.



- Nous nous basons sur la conviction que la crise, l'impasse et l'échec, aussi douloureux soient-ils, constituent autant d'opportunités de changements.
- Nous ne voulons pas réduire ni enfermer le jeune et/ou sa famille dans un diagnostic, ni que celui-ci conduise à une stigmatisation : les connaissances et l'expérience des soignants sont importantes mais restent des hypothèses de travail à mettre à l'épreuve et au service du savoir et de l'expérience des jeunes et de leurs familles. Nos connaissances restent ouvertes aux particularités, singularités, potentialités et surprises qui peuvent apparaître dans les rencontres avec eux.
- L'enfant, le jeune, est pris en compte dans l'ensemble de ses dimensions, psychiques bien sûr mais aussi familiale, cognitive, émotionnelle, somatique, sociale, éducative...
- Dans cette perspective, l'hôpital ne pouvant occuper toutes ces places, nos prises en charge et nos soins se nourrissent, s'appuient et se renforcent grâce à une collaboration étroite avec l'ensemble des réseaux possibles du jeune.
- Nous soutenons nos soignants à être à la pointe des avancées scientifiques, des connaissances et des progrès grâce à une politique active de formation permanente.



## NOS OBJECTIFS :

L'objectif de la prise en charge est de remettre en mouvement, en action, le jeune, sa famille et son réseau.

Il est d'ouvrir de nouvelles perspectives là où la crise et la souffrance qu'elle provoque ont bloqué les individus et le système dans une répétition d'exclusions et d'échec.

- Permettre au jeune de trouver ou retrouver sa place dans le social
- Rechercher un apaisement de la souffrance individuelle et collective
- Prendre du recul
- Permettre au jeune et à sa famille de passer de la mise en acte à la prise de parole
- A partir d'une compréhension de la crise, permettre au jeune de se (ré)-approprier son histoire personnelle et familiale pour relancer son projet de vie.
- Restaurer du/des lien(s) de confiance
- Assurer une sécurité de base
- Trouver ou retrouver des habilités sociales qui permettent de faire face et de construire des solutions singulières aux problèmes rencontrés.
- Construire les bases d'une autonomie permettant au jeune et à sa famille de « se débrouiller » et de s'inscrire dans le lien social.

Au travers de l'expérience construite au fil des prises en charge, nous souhaitons témoigner et participer à la réflexion des professionnels et de la société sur les questions de santé mentale des enfants et adolescents :

- évolution des pathologies psychiatrique de l'enfance et de l'adolescence
- facteurs de compréhension de celle-ci
- évaluation et détermination des besoins des jeunes, des familles et des professionnels
- etc...



## NOS MOYENS :

Le processus d'admission comprend plusieurs entretiens avec le jeune, la famille et/ou le lieu de vie institutionnel et les intervenants présents dans la situation.

Dans ce processus, le jeune est pris en compte comme acteur de son projet de soins : ce projet tiendra dès lors compte de ce qu'il peut exprimer lors des entretiens et il est donc essentiel qu'il y adhère.

L'engagement du jeune et de sa famille dans le projet de soin restera un élément crucial pendant toute la prise en charge.

La famille, quels que soit ses liens avec le jeune, constitue un partenaire incontournable du dispositif de soins : sauf déchéance de l'autorité parentale, elle devra marquer son accord pour l'hospitalisation.

- L'Accueil et la Rencontre : rencontrer le jeune là où il est, avec ce qu'il désire, avec ses besoins, ses questions, ses particularités, ses singularités...
- Un projet individualisé et en constante évolution
- La Présence des soignants et la Relation : s'arrêter et se donner le temps de la rencontre, se laisser toucher par l'autre...
- La Petite Maison accueille les enfants et les adolescents dans des petites unités de dimension familiale (maisons individuelles) au sein du village de Chastre.
- Dans des espaces de vie contenant (« petites » unités), au travers de la vie communautaire et du quotidien (rituels dans le temps et l'espace...)
- Des équipes interdisciplinaires composées d'éducateurs, d'infirmier(e)s, de psychologues, d'assistants sociaux, de logopèdes, de kinésithérapeutes et d'ergothérapeutes, sous la responsabilité et la direction conjointe d'un(e) psychiatre, d'un(e) infirmier(e) en chef et d'un(e) responsable clinique, engagées dans un processus de formation permanente et ouvertes aux apports des différents courants de pensée en matière de soins psychiques.
- Au travers de prises en charge individuelles (entretien psychologique, prise en charge en logopédie et en kinésithérapie) et collectives (ateliers divers, ergothérapie).
- Une prise en charge qui tient compte de la santé somatique du jeune grâce à la présence de pédiatres et au soutien de médecins consultants spécialistes : neuropédiatre, généticien, dermatologue, dentiste...
- Le développement et la construction psychique d'un jeune sont étroitement liés aux expériences vécues dans et par le corps : une attention particulière sera donc portée à cette dimension au travers de la vie quotidienne, des soins, des offres de prise en charge individuelle et d'ateliers.
- Soutenir et valoriser la créativité et l'expression comme support à la symbolisation et à la prise de parole : vidéo, dessins, théâtre, etc...
- En tenant compte de l'évolution de la société
- En travaillant en réseau : La Petite Maison est un membre actif du réseau « Archipel » (réseau intersectoriel d'aide et de soins en santé mentale pour enfants et adolescents du Brabant Wallon)

En accord avec les valeurs énoncées ci-dessus, le travail au sein de l'hôpital, ne peut se faire que grâce à une ouverture parallèle avec l'extérieur :

- Un maintien essentiel des liens avec le milieu de vie du jeune. Durant sa prise en charge, le jeune doit pouvoir bénéficier de temps en dehors de l'hôpital : week-end (au minimum 1WE/2) et une partie des vacances scolaires en famille ou, si celle-ci n'est pas en mesure/autorisée à l'accueillir, dans des lieux alternatifs (famille d'accueil, institution): le maintien de cette extériorité est une condition sine qua non à la mise en œuvre et à la poursuite de la prise en charge.
- Des entretiens familiaux et/ou avec les lieux de vie réguliers et une collaboration étroite avec le réseau du jeune.
- Volonté de soutenir l'évolution et le développement des jeunes dans toutes les dimensions : dans cette optique, une insertion scolaire et son maintien constitue une condition à la mise en œuvre et à la poursuite de la prise en charge hospitalière. Si le jeune ne peut poursuivre sa scolarité dans son école de référence, il sera invité à occuper une place de « patient-élève » dans une de nos écoles partenaires d'enseignement spécialisé: « Le Chardons » pour l'enseignement primaire, « Jean-Bosco » pour l'enseignement secondaire. La Petite Maison a développé une collaboration étroite avec ces deux écoles partenaires, via le soutien de celles-ci par du personnel de l'hôpital. (T5)
- Une ouverture vers l'extérieur permettant d'éviter le processus d'exclusion et de psychiatrisation mais soutenant au contraire le jeune dans le processus de création de sa place particulière dans la société, d'intégration et de socialisation propre à son groupe d'âge: apprentissage d'une autonomie sociale de base en fonction de l'âge et des capacités du jeune (transport, achats, gestion de son argent...), activités parascolaires, sorties culturelles, stages, mouvement de jeunesse...



#### DISPOSITIFS PARTICULIERS...

##### Les « Lits d'accueil de crise »

En collaboration avec le réseau de santé mentale pour enfants et adolescents du Brabant Wallon « Archipel », quatre lits sont réservés à un accueil de crise pour des jeunes de 7 à 14 ans, originaire de la Province.

Après une consultation de préadmission en présence du jeune, de sa famille et des intervenants qui soutiennent la demande, si l'indication d'hospitalisation est validée, le jeune pourra rapidement intégrer le lit réservé dans une des unités de soins pour une durée d'une semaine renouvelable une fois.

Durant son séjour, il bénéficiera d'une prise en charge spécifique en matinée (4j/5) et intégrera l'offre de soins de son unité de séjour en après-midi et soirée.

##### Le projet « Intervalle »

Couplé au dispositif d'accueil de crise (4 matinées/semaine), ce projet permet à quelques jeunes momentanément en difficultés pour maintenir leur place d'élève dans une des écoles partenaires de bénéficier d'une prise en charge spécifique conjointe par du personnel de la première ligne de soins (éducateurs et infirmier(e)s) et du personnel enseignant.

Cette prise en charge propose à la fois des activités thérapeutiques et un soutien scolaire, en individuel ou en groupe.

Ce dispositif garde une vocation transitoire : déployé au cas par cas, pour quelques semaines, il ne se substitue pas à l'obligation de scolarité inscrite dans le projet de soins mais doit permettre à un jeune de ré-accrocher à terme à cette partie de la prise en charge.